

«La dernière offre du conseil scolaire du Toronto métropolitain à ses enseignants du niveau secondaire dépasse le montant que la Commission anti-inflation considère comme justifié», a dit aux journalistes Jean-Luc Pepin, président de l'organisme fédéral.

Les professeurs et les commissaires d'école «devraient reprendre les négociations pour essayer d'arriver à une entente qui traduise mieux la politique anti-inflationniste de modération»...

Combien de fois leur faudra-t-il renouer les négociations? Si l'offre est réduite de 5 p. 100, le montant sera-t-il alors acceptable au président?

M. Rodriguez: Nous l'ignorons.

M. Orlikow: Le président se prend pour Dieu; il ne croit avoir à rendre compte à personne. Le conseil scolaire a fait cette offre pour harmoniser les salaires des enseignants du secondaire avec les hausses qu'avaient acceptées les enseignants du primaire avant l'établissement des lignes directrices, mais visiblement on ne va pas tenir compte des «rapports établis depuis longtemps». Il se trouve donc que les instituteurs des écoles primaires sont mieux payés que les professeurs des écoles secondaires. Les enseignants des écoles publiques du Toronto métropolitain ont touché une hausse de 39.2 p. 100, et le même pourcentage a été offert aux enseignants des écoles secondaires, mais la Commission scolaire du Grand Toronto semble maintenant être bloquée par les lignes directrices fédérales.

Le ministre refuse d'intervenir à ce sujet, même si la Fédération des enseignants des écoles secondaires de l'Ontario a fourni à la Commission de lutte contre l'inflation et au ministre une liste de 12 régions où les traitements sont supérieurs à ceux versés par la Commission scolaire de Toronto. Il s'agit des régions de Windsor, Ottawa, Carleton, Halton, Nipissing, York, Simcoe, Manitoulin, Huron, North Shore, Grey et Thunder Bay. Faut-il s'étonner que les enseignants de Toronto aient accusé le ministre des Finances de leur avoir menti? Cela ne me surprend pas. La Commission n'a tenu aucun compte des lignes directrices énoncées par le ministre, elle les a même violées. Le ministre encourage la Commission à faire fi des lignes directrices.

J'ai dit que je ferais consigner au compte rendu certaines questions que la province du Manitoba a posées la semaine dernière au ministre et au président de la Commission de lutte contre l'inflation. Je veux d'abord poser quelques questions très pertinentes. L'édition d'aujourd'hui du *Globe and Mail* renferme un article intitulé—et j'en parlerai plus en détail—«Le solde actif des banques enregistre une hausse sensible». Le président de la Commission de lutte contre l'inflation, qui s'est hâté de passer outre aux lignes directrices relatives aux salaires et de revenir sur ses paroles d'il y a deux semaines,—il avait déclaré qu'en cas de conflit, il ne prendrait parti ni pour un côté ni pour l'autre, mais ne rendrait une décision que lorsque les deux parties en seraient arrivées à un accord—a brillé par son silence.

Des voix: Bravo!

M. Orlikow: Ce n'est pas comme s'il n'avait rien su avant aujourd'hui. Voici quelques-unes des questions qui ont été posées la semaine dernière au ministre des Finances et au président de la Commission de lutte contre l'inflation par le premier ministre du Manitoba qui, je le répète, a été et est encore fortement partisan d'une vraie politique des revenus.

Les bénéfices des banques continuent à augmenter rapidement cette année—le *Financial Times* prévoit que l'industrie fera des gains de 30 p.

Anti-inflation—Loi

100 cette année et d'autres hausses sont envisagées. Néanmoins, le gouvernement fédéral semble laisser entendre que les banques devraient continuer à fonctionner comme elles le font actuellement. Voici deux questions:

a) Le gouvernement a-t-il songé à exiger que les banques réduisent la marge entre les taux d'intérêt prélevés sur leurs prêts et les taux d'intérêt qu'ils versent sur les dépôts?

b) Le gouvernement fédéral a-t-il songé à exiger des banques et d'autres institutions financières qu'elles affectent des fonds appréciables à l'habitation et d'autres activités sociales souhaitables?

Le ministre des Finances est ici et il peut me reprendre si je me trompe, mais d'après ce que m'ont rapporté deux membres haut placés de la délégation du Manitoba, ils posèrent les questions, mais ne reçurent aucune réponse du ministre, simplement le sourire idiot habituel du président de la Commission de lutte contre l'inflation que nous voyons presque tous les jours à la télévision.

Des voix: Quelle honte!

M. Orlikow: Je serai étonné si dans les six mois qui suivront l'expiration de son mandat comme président de la Commission de lutte contre l'inflation, «l'honorable» entre Guillemets, Jean-Luc Pepin ne devient pas administrateur de l'une des principales banques au Canada.

Pourquoi le gouvernement du Manitoba était-il si inquiet? Voyons les chiffres publiés aujourd'hui par les banques elles-mêmes et rapportés dans le *Globe and Mail*. Jetons un coup d'œil aux bénéfices d'exploitation après impôts pour 1975 par rapport à 1974: Banque Royale, 126.6 p. 100; Banque de commerce canadienne impériale, 58.4 p. 100; Banque de Montréal, 148.6 p. 100; Banque de Nouvelle-Écosse, 80.5 p. 100; Banque Toronto-Dominion, 50.6 p. 100; Banque Provinciale, 71 p. 100 et Banque Mercantile, 149.3 p. 100.

En tant que député, je n'ai pas à défendre ou à critiquer, disons, les postiers, mais le ministre des Postes et le gouvernement les ont obligés à se mettre en grève pendant sept semaines parce qu'ils demandaient des hausses salariales de plus de 29 p. 100 réparties sur 30 mois. Or, les banques réalisent des marges bénéficiaires allant de 40 à 150 p. 100 et le ministre des Finances ne dit rien.

Le ministre espère-t-il que les travailleurs souscriront sans rien dire à un programme aussi manifestement injuste que celui-ci? Espère-t-il que la paix règnera au Canada? S'attend-il à ce que la baisse qu'a connue notre productivité et que les économistes et les hommes d'affaires ne cessent de déplorer ralentira au lieu de s'accroître? Espère-t-il que les ouvriers vont travailler avec enthousiasme quand ils constateront, et avec raison, qu'ils sont traités durement et injustement? J'ai bien l'impression que certains postiers n'auront pas le cœur à l'ouvrage. Les enseignants torontois ont déjà annoncé qu'ils feront la grève du zèle. Cela signifie qu'il n'y aura à peu près pas de manifestations sportives ni de représentations théâtrales, ni de correction de copies en fin de semaine, et si certains étudiants doivent attendre leurs bulletins, tant pis pour eux.

● (1600)

Les syndicats de cheminots vont entamer des négociations. Si les compagnies, sur la demande ou sur l'ordre du gouvernement, s'en tiennent à une hausse de 10 p. 100 et passent outre aux principes exposés par le juge Hall il y a deux ou trois ans, il ne fait pas de doute qu'un grand nombre de cheminots vont décider de faire la grève du zèle, puisqu'ils ne pourront pas avoir ce à quoi ils pensent avoir droit. Ce seront donc les raisonnements du ministre et du gouvernement qui auront provoqué le ralentissement qui